

le petit journal de Cheffois





RAPPEL



Adresses mail pour les services communaux :

Mairie:

<u>accueil@cheffois.fr</u>
Micro-crèche:
<u>micro.creche@cheffois.fr</u>
Accueil périscolaire:

accueil.periscolaire@cheffois.fr



Les 8,9 et 10 septembre Benne à papier pour recyclage

organisée par l'école privée Notre Dame de la Vallée



Encore et encore des canettes métalliques retrouvées sur nos bords de routes communales... Si vous avez des indices du ou des auteurs, merci de nous contacter par mail accueil@cheffois.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2023

Modification de conventions communautaires



En concertation avec les maires de toutes les communes du territoire, et pour répondre aux observations de la Chambre régionale des comptes, la Communauté de communes a décidé de rétablir le principe de l'indemnisation stricte de l'entretien des équipements communautaires faits par les communes (équipements communautaires et voirie attenante).

La Communauté de Communes conserve néanmoins la compétence « création et gestion de zones d'activités économiques » ; il appartiendra aux communes sièges d'en assumer tout l'entretien, comme c'est déjà le cas pour l'éclairage public. Le Conseil municipal a donc approuvé une nouvelle convention de prestations de services en matière de surveillance et d'entretien des équipements communautaires pour une durée de 5 ans, qui concerne pour la commune de Cheffois :

- ZAE: Les Mouchardières et les Vignes
- o Équipements loisirs et sportifs : terrain synthétique de football

Les élus ont également approuvé la modification de la convention de mise à disposition de services entre la communauté de communes et ses communes membres faisant évoluer le rythme des facturations afin de le rendre trimestriel.

Répartition de Taxe d'aménagement entre les communes et la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

A compter du 1er janvier 2022, le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement devient obligatoire.

La commune de Cheffois approuve la délibération de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie pour un reversement de 50% de la taxe d'aménagement perçue par les communes du canton sur les parcelles des « zones économiques ». Cependant, la moitié des conseillers votants souhaitaient reverser la totalité de cette taxe à la Communauté de Communes.

Subventions communales

ASSOCIATIONS	MONTANT	
Familles Rurales	478,00 €	
ABV La Châtaigneraie	188,00 €	
APEL	80,00 €	
CMS Basket "Les Collines"	430,00 €	
	40 x 11,75 € = 470,00 €	
TOTAL	1 646,00 €	

Avenant au marché public

Certaines missions attribuées à l'entreprise SOTUMAC (lot 1 maçonnerie) ont été retirées du marché à savoir :

- Remise en aide déblaiement et traitements par les employés communaux
- Passage réseau sous plancher bas intérieur

L'avenant modifié détaillé ci-dessus s'élève à -98.39€ HT€ TTC.



Tarification de l'accueil périscolaire « Les P'tits Cheff »

L'accueil périscolaire municipal accueille les enfants scolarisés des deux écoles privée et publique. Il précise que cet accueil périscolaire est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) depuis novembre 2019 et que les tarifs n'ont pas été modifiés depuis la création de la structure.

A compter du 1er septembre 2023, les tarifs fixés pour l'année scolaire 2023/2024 seront de :

	QF ≤ 500	QF 501-700	QF 701-900	QF≥901
Prix horaire	1.80 €	2.00 €	2.20€	2.40 €

La facturation sera effectuée au quart d'heure. Le forfait gouter sera facturé 1.00€.

RAPPEL - Dispositif argent de poche « été 2023 »

La commune de Cheffois renouvelle pour cette année l'opération « argent de poche » en juillet et août, pour les jeunes de 16 à 18 ans non révolus. Les jeunes effectueront des missions de 3 heures par jour pour le compte de la commune (désherbage, entretien espaces verts, ménage des locaux...) sous réserve des disponibilités des agents techniques. Une indemnité d'un montant de 15€ par mission leur sera versée.



Si tu es intéressé par ce dispositif, merci de déposer ta candidature en mairie <u>avant le</u> <u>30 juin 2023</u>. Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Nomination d'un référent laïcité

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 prévoit la nomination d'un référent laïcité dans l'ensemble des administrations et services publics. Ce référent aura des missions de conseil auprès des agents publics pour la mise en œuvre du principe de laïcité, il pourra être sollicité sur des situations individuelles ou sur des questions d'ordre général. Il sensibilisera les agents à ce sujet et diffusera les informations nécessaires. Madame Pauline BELAUD, secrétaire générale à la mairie a été nommée « référent laïcité ».

Taxe d'aménagement

Il a été décidé pour l'année 2024 :

- De reconduire la taxe d'aménagement au taux de 1% sur l'ensemble du territoire communal,
- De maintenir l'exonération totale des commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m², ainsi que des abris de jardin soumis à déclaration préalable,
- De maintenir l'exonération partielle à raison de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale sous certaines conditions (logements financés avec PTZ+ et logement ne bénéficiant pas de l'abattement de 50% des cent premiers mètres carrés).



Fonds verts

L'état vient de déployer un nouveau dispositif d'accélération de la transition écologique et notamment son axe de rénovation énergétique des bâtiments publics appelé « Fonds verts ». Notre projet de rénovation énergétique de la mairie visant à réduire la consommation d'énergie et à diminuer l'impact énergétique dudit bâtiment correspond aux attentes définies par le fonds vert. Pour cela, la commune a décidé de demander à la préfecture une subvention pour un montant de 78 000€.

Sujets divers

- Un devis pour le Point A Temps Automatique (PATA) a été reçu de l'entreprise Vendée Services Emulsion pour un montant HT de 12 150€ soit 15T.
- L'enrobé du Clos des Charmes se fera courant septembre/octobre (phase finale du marché).
- L'ensemble des élus restent vigilants envers nos aînés et les personnes vulnérables avec ces fortes chaleurs.
- Notre projet de « city stade » avance, nous attendons les devis de diverses entreprises (terrassement, aménagement...).
- Un grand nombre de canettes métalliques sont jetées dans nos fossés... Merci de respecter nos espaces verts et de les déposer dans les sacs jaunes prévus à cet effet. Un dépôt de plainte a également été fait à la gendarmerie concernant des dépôts sauvages (roue de tracteur, pneus...).
- Salle du Rocher : un échéancier des travaux à réaliser sera prochainement mis en place (renforcement de la charpente, problème issue de secours...).
- Un nouveau panneau sera installé à la Vallée Verte, au niveau du Lavoir, rappelant aux parents que les enfants sont sous leur responsabilité dans cet espace vert.

Collecte de déchets d'amiante liée

Des collectes exceptionnelles d'amiante liée sont prévues sur nos déchèteries.



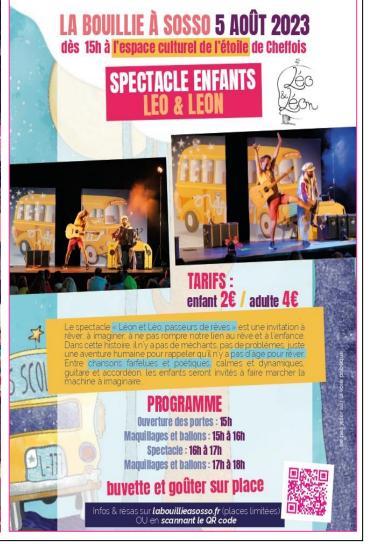


Plus de renseignements sur www.scom85.fr

02 51 57 11 93









JUIN

Mercredi 21 juin à 13h30

Mini concours de belote Inscription à 13h30 - début 14h00 Espace la Vallée Verte Organisé par Sourire d'Automne

<u>Jeudi 22 juin à 14h30</u>

Jeu de pétanque (prévoir son jeu de boules) Place de la Mairie organisé par Sourire d'Automne, sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles

Samedi 24 juin

Kermesse École Privée Spectacle des enfants à 15h00 Repas à partir de 19h30 Espace la Vallée Verte organisée par l'APEL-OGEC



JUILLET

Samedi 1er juillet

Tournoi de football Complexe sportif à Cheffois Organisé par le Foyer des Jeunes « les copains d'abord »



Dimanche 2 juillet

Marche sur les sentiers de Cheffois Organisée par Les seins'tillantes

Mardi 4 juillet

Marche de 8/9 kms

Covoiturage 8h30

Place de la mairie à Cheffois

Départ à 9h00 Maison de la

randonnée à St Paul en Gâtine

Organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 12 juillet à 14h30

Après-midi divertissement multi-jeux (cartes-scrabble-...) Espace Culturel de l'Etoile Organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 19 juillet à 13h30

Mini concours de belote Inscription à 13h30 - début 14h Espace la Vallée Verte Organisé par Sourire d'Automne

Jeudi 27 juillet à 14h30

Jeu de pétanque (prévoir son jeu de boules) Place de la Mairie organisé par Sourire d'Automne , sinon jeu de palet sous le préau de la salle de spectacles



Samedi 5 août

Festival de musique Espace culturel de l'Etoile Organisé par la Bouillie à Sosso





INFO SOURIRE D'AUTOMNE

Rappel, mercredi 6 septembre 2023 – Repas anniversaires – Plus d'infos dans le petit journal de Juillet.

